



MAIRIE  
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE  
(62360)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-42

L'an deux mille vingt-trois,  
Le 14 décembre 2023 à 19 heures,

Département  
du Pas-de-Calais  
\*\*\*\*\*

Arrondissement  
de Boulogne-Sur-Mer  
\*\*\*\*\*

Canton  
de Boulogne Sud

**Date de convocation :** Le 08 décembre 2023

**Date d'affichage :** Le 08 décembre 2023

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

**Nombre de conseillers :** Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Bernard MOUSSAY, Emilie LISSE, Jean-Pierre FLOUR, Betty BONNAFOUS, Michèle CAFFIER, Valérie DELATTRE, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Philippe LELIEVRE

15/19

Excusé(e)s avec pouvoirs :

- Marie-Françoise LECAILLE donne pouvoir à Alain FIX
- Tatiana LECUYER donne pouvoir à Emilie LISSE
- Patrick GOMEL donne pouvoir à Dominique NAVET
- Julien DIEU donne pouvoir à Sylviane CORNET

4/19

Absent :

0/19

Formant la majorité des membres en exercice.  
Sylviane Cornet est nommée secrétaire de séance.

CREATION DE POSTES ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,  
**Vu** le Code Général de la Fonction Publique, article L522-27

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il est destinataire d'un courrier du Centre de Gestion l'informant des agents promouvables.

Quatre agents peuvent bénéficier d'un avancement de grade. Pour le permettre, Monsieur le Maire propose la création de postes :

- 2 postes d'adjoint administratif territorial principal 2<sup>ème</sup> classe
- 2 postes d'adjoint technique territorial principal 2<sup>ème</sup> classe

REÇU EN PREFECTURE

le 28/12/2023

Application agréée E. legalite.com

99\_DE-952-216299980-20231214-42\_2023-DE

Après délibération, le Conseil Municipal adopte la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré  
A La Capelle-Lès-Boulogne,  
Le 14 décembre 2023

Le Maire,



Jean-Michel DEGREMONT

Certifié et rendu exécutoire le :

20 DEC. 2023



REÇU EN PREFECTURE

le 20/12/2023

Application agréée E-legalite.com

93\_DE-862-216209000-20231214-42\_2023-DE